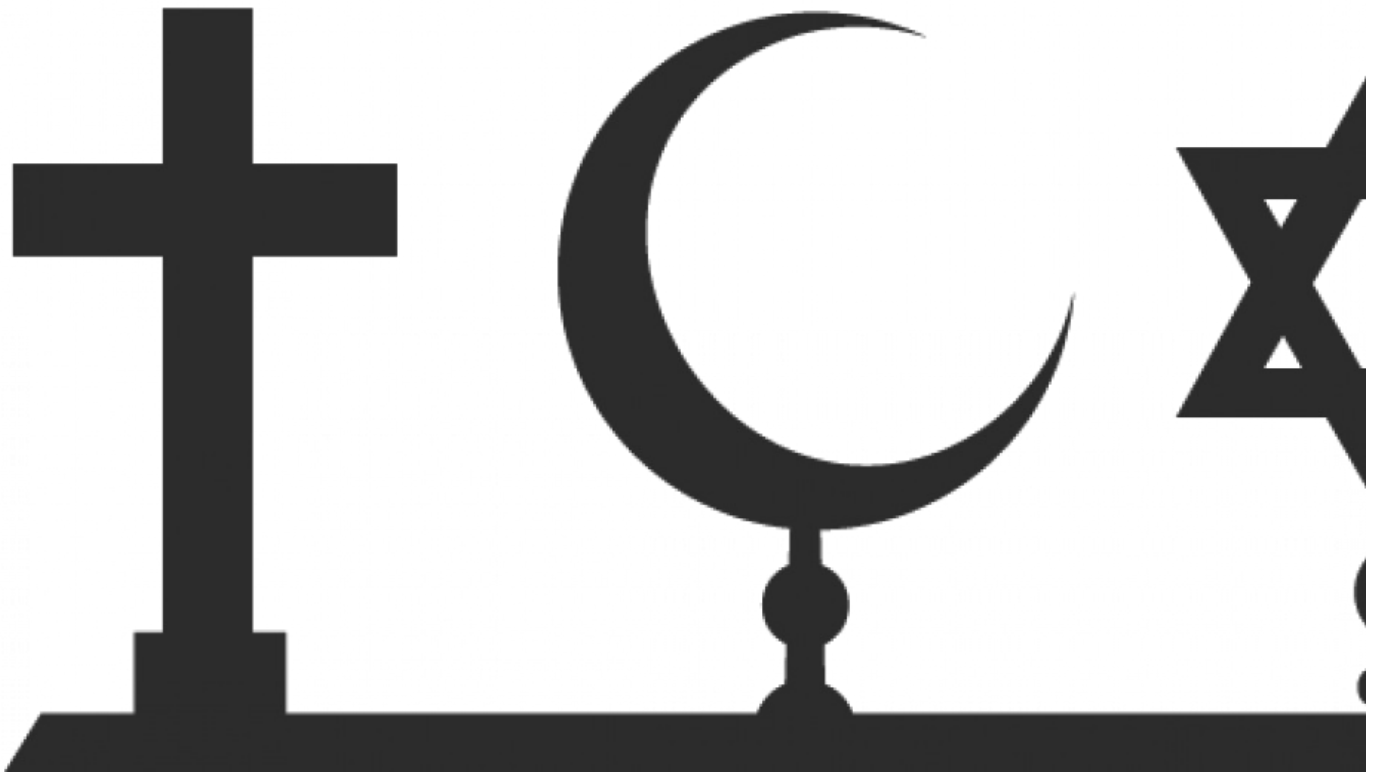


Un vote confessionnel lors des législatives ?



L'appartenance confessionnelle influence-t-elle les comportements électoraux et si oui, pour qui ont voté ces différents électors ? Et question subsidiaire, si un vote confessionnel existe bien est-il attiré par des candidats mettant en avant leur identité religieuse ?

Avec Jérôme Fourquet

Avec Sylvain
Manternach

Investitures des Républicains attribuées à des membres de Sens commun, courant issu de la Manif pour tous, candidatures du Parti Chrétien Démocrate dans 91 circonscriptions, présence de candidats se revendiquant musulmans ou investis par le parti Egalité et Justice, émanation de l'AKP turque, victoire de Meyer Habib, candidat soutenu par des rabbins dans la 8ème circonscription des Français de l'étranger... La question du poids de la religion dans les urnes et celle des votes confessionnels ont une nouvelle fois été posées durant les législatives. L'appartenance confessionnelle influence-t-elle les comportements électoraux et si oui, pour qui ont voté ces différents électors ? Et question subsidiaire, si un vote confessionnel existe bien est-il attiré par des candidats mettant en avant leur identité religieuse ?

1- Des catholiques toujours ancrés à droite mais très peu attirés par les candidatures chrétiennes

Dans un climat fortement abstentionniste (50% des Français ayant boudé les urnes), les catholiques pratiquants se mobilisèrent, comme à l'accoutumé, davantage que la moyenne mais leur civisme fut également mis à l'épreuve puisque seulement 57% d'entre eux votèrent au premier tour des législatives d'après une enquête de l'Ifop pour le Cecop et la Fondapol .

45% d'entre eux choisirent un candidat des Républicains ou de l'UDI (38%) ou Divers droite (7%) soit un étiage équivalent à celui de François Fillon au premier tour de la présidentielle (46%), un mois et demi plus tôt (avec une participation il est vrai autrement plus importante). 14% optèrent pour des candidats frontistes et 27% pour des représentants de la République en marche. Une nouvelle fois, le vote des catholiques pratiquants apparaissait divers avec néanmoins une nette prévalence pour les candidats de la droite classique. Cette dernière parvenait à maintenir sa domination dans cet électoral et la percée macronienne (22% à la présidentielle puis 27% au premier tour des législatives) s'opérait principalement auprès de la frange centriste et parmi les « cathos de gauche ». Au premier tour des législatives, les catholiques pratiquants ne furent en effet que 10% à voter pour des candidats de gauche soit un niveau très faible, le poids de ces « cathos de gauche » étant estimé entre 25% et 30% lors des derniers scrutins.

Dans un contexte très particulier, marqué par une très forte abstention, mais aussi par une vague macronienne mordant sur une partie de l'électorat de droite (en témoignent les scores très importants obtenus par les candidats de la République en Marche dans l'Ouest parisien et francilien ou bien encore dans des fiefs de droite comme Arcachon, La Baule ou le littoral varois au premier tour), ces chiffres indiquent que l'orientation droitière des catholiques pratiquants ne fut pas remise en cause, la droite maintenant ses positions de la présidentielle dans cet électoral. De la même façon, alors que le FN passait de 21,5% à la présidentielle à 13,2% aux législatives dans l'ensemble de la population, le parti lepéniste demeurait quasiment stable parmi les catholiques pratiquants : 15% à

la présidentielle contre 14% aux législatives.

Les catholiques pratiquants ont donc majoritairement voté à droite mais ils ont opté pour une droite classique et n'ont pas été tentés par un vote en faveur d'un parti se revendiquant chrétien. En effet, parallèlement aux représentants des Républicains et UDI, le Parti Chrétien-Démocrate de Christine Boutin et Jean-Frédéric Poisson avait décidé de présenter pas moins de 91 candidats au premier tour. Mais cette offre ouvertement confessionnelle n'a pas trouvé son public. Le score moyen du PCD dans les 91 circonscriptions où il se présentait est en effet de seulement 1,2%. On enregistre certes quelques résultats plus significatifs : 5,6% dans la 4ème circonscription du Maine-et-Loire (Saumur), 4,1% dans la troisième des Yvelines (La Celle-Saint-Cloud) ou bien encore 3,8% dans la première circonscription du même département (correspondant notamment à une partie de Versailles). Mais ces chiffres traduisent globalement le faible écho obtenu par ces candidatures, comme ce fut déjà le cas quand Christine Boutin présenta des listes aux européennes en 2014 (1% en moyenne dans les régions où elles étaient présentes) et on observera que les moins mauvais résultats sont enregistrés pour l'essentiel dans le bastion étroit que constituent les Yvelines. Cet enclavement sociologique se lit également dans le profil des candidats. Sur les 91 candidats présentés, pas moins de 15 portent une particule soit 16% de l'effectif.

Le PCD n'a donc pas connu de succès électoral et il en va de même pour les candidats que l'on peut rattacher à la mouvance de la Manif pour tous. Sens commun avait réussi à faire investir six candidats sous l'étiquette des Républicains. Or, ils ont tous réalisé de très faibles scores : 6,8% pour Hayette Hamidi dans la 2nde circonscription de Seine-Saint-Denis, 7,1% dans la 3ème circonscription des Pyrénées-Atlantiques pour Pierre Saulnier, 12,5% pour Anne Lorne (la fille de l'ancien euro-député villiériste Patrick Louis) dans la 1ère circonscription du Rhône, 14,5% pour Sébastien Pilard, l'un des dirigeants du mouvement, dans la 2nde circonscription de Loire-Atlantique et 16,6% pour Charles d'Anjou dans la 10ème de Seine-Maritime. Dans la 2nde circonscription du Maine-et-Loire, Maxence Henry n'obtient pas un score beaucoup plus flatteur (12,1%) mais il est qualifié pour le second tour au titre du repêchage, car il est arrivé deuxième. Ces cinq autres camarades sont tous éliminés et au total cinq des six candidats de Sens commun enregistrent des scores inférieurs à la moyenne obtenue par les candidats Les Républicains non-sortants.

D'autres figures de la nébuleuse gravitant autour de la Manif pour tous ont également subi un échec lors des législatives. Investi par Les Républicains, François-Xavier Bellamy est nettement devancé au premier tour dans la 1ère circonscription des Yvelines avec un score de 27,5% contre 42,2% pour Didier Baichère, candidat de la République en Marche. Sur la ville de Versailles, dont il est adjoint au maire, Bellamy fait tout juste jeu égal avec son rival au premier tour 37,9% contre 37,6%. Après les 7,1% obtenus par Béatrice Bourges, égérie du Printemps français, en 2012, cette circonscription montre de nouveau qu'elle constitue l'un des principaux foyers du courant catholique conservateur. Mais même dans ce bastion, cette mouvance n'est pas majoritaire et le candidat s'en revendiquant fut battu au second tour par 48,9% contre 51,1%, cette circonscription étant néanmoins, comme d'autres, le théâtre d'une remobilisation partielle de la droite entre les deux tours.

Autre foyer important de ce courant conservateur, à quelques encablures de là, la 10ème circonscription des Yvelines englobant notamment Rambouillet, et précédemment détenue par Christine Boutin, voyait s'affronter Aurore Bergé, transfuge juppéiste ayant rejoint la République en Marche et Jean-Frédéric Poisson, député sortant et candidat officiel de la droite. Avec 19,1% des voix au premier tour contre 46,6% pour sa jeune rivale, le leader du Parti Chrétien-Démocrate sort complètement laminé du premier tour et fut très nettement battu au second tour avec 35,7% des voix contre 64,3% à Aurore Bergé.

2- Un vote musulman favorable à la gauche mais réfractaire aux candidats politisant leur appartenance à l'islam

A l'inverse des catholiques se caractérisant par une orientation politique nettement favorable à la droite, les musulmans affichent un net tropisme à gauche et se distinguent ainsi fortement de la moyenne de la population. Ainsi au premier tour de l'élection présidentielle, Jean-Luc Mélenchon arriva largement en tête dans cet électorat et y réalisa un score quasiment deux fois supérieur à son niveau national, Benoît Hamon, triplant quasiment le sien .

Lors du second de la primaire du Parti Socialiste, où il fut notamment question de la laïcité, on avait déjà constaté une prime pour le député de Trappes face à Manuel Valls dans les quartiers à forte population issue de l'immigration arabo-musulmane comme le plateau de Creil, les quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois ou le Val Sud et le Val Notre Dame à Argenteuil par exemple.

Si les musulmans se caractérisent par une orientation politique particulière et que l'on peut donc parler d'un vote confessionnel typé pour les musulmans comme pour les catholiques, on observe cependant scrutin après scrutin que les candidats affichant une étiquette religieuse ne parviennent pas à aimer une part significative de ces électorats confessionnels.

Plusieurs formations politiques récentes ont pourtant cherché à capter le vote de l'électorat musulman en présentant des candidats lors des législatives. Ce fut le cas notamment du parti Egalité et Justice, émanation revendiquée de l'AKP turque en France, qui présenta pas moins de 54 candidats, de manière totalement inédite en France. Si cette formation se rattache à la mouvance des frères musulmans, la répartition de ces candidats sur le territoire correspond d'abord à l'implantation de la communauté turque en France (principalement dans l'est du pays), ce parti cherchant à jouer à la fois la carte religieuse mais aussi le ressort national et le réflexe légitimiste de soutien au gouvernement turc, toujours puissants dans la communauté turque. 65% des Turcs de France avaient ainsi voté « oui » en avril dernier au référendum portant sur le renforcement des pouvoirs d'Erdogan.

La carte de la présence des candidats du parti Egalité et Justice renvoie à l'implantation de la communauté turque en France.

D'autres partis ou collectifs se revendiquant musulmans ont également participé au premier tour des législatives mais à plus petite échelle (car ne s'appuyant pas sur le soutien d'un Etat étranger comme le Parti Egalité et Justice turc). Le parti Français et Musulmans a ainsi présenté cinq candidats en Seine-Saint-Denis et un dans le Val-de-Marne et l'Union des Démocrates Musulmans

Français (UDMF) a aligné quatre candidats en métropole, un à Mayotte et un dans la 9ème circonscription des Français de l'étranger (Maghreb et Afrique de l'Ouest).

Hormis pour le parti Egalité et Justice, le nombre de candidats se revendiquant de l'islam fut donc très limité. Et à ce nombre très restreint correspondirent également des scores tout à fait marginaux. Quatre des candidats de l'UDMF firent moins de 1% et Abdelmajid Aodella, dont la suppléante voilée apparaissait sur l'affiche, obtint 2,1% dans la 1ère circonscription des Hauts-de-Seine (Colombe-Gennevilliers). Les scores ne furent guère plus probants pour les candidats du parti « Français et Musulmans » qui oscillèrent entre 0,6% et 1,8%, soit un niveau très proche de celui du Parti-Chrétien-Démocrate (1,2% dans les circonscriptions où il se présentait). Les 54 candidats du mouvement turc Egalité et Justice ne rencontrèrent pas plus d'écho dans leurs circonscriptions avec une moyenne de seulement 0,6% des voix.

Au total, si l'on peut bien parler d'un vote confessionnel dans la mesure où les catholiques pratiquants comme les musulmans se distinguent du reste de la population par des orientations électorales nettement marquées (vers la droite pour les premiers et en faveur de la gauche pour les seconds), il n'existe pas à l'heure actuelle en France de vote religieux puissant et significatif en faveur de candidats ou de mouvements revendiquant leur identité catholique/chrétienne ou musulmane.

3- Des électeurs juifs majoritairement acquis à la droite

L'existence d'un vote confessionnel marqué (en faveur de la droite ou de la gauche) se retrouve également parmi les Français de confession juive. L'ancrage à droite de ces derniers est confirmé lors de ces élections législatives. A Sarcelles par exemple, dans les bureaux de vote du quartier à forte population juive appelé la « Petite Jérusalem », le candidat de la droite dans la 7ème circonscription du Val d'Oise, Jérôme Chartier, arrive nettement en tête alors qu'il est largement devancé par le candidat de la République en Marche, Dominique Da Silva, dans le reste de la ville. Dans les bureaux 21, 22 et 24, lieux d'implantation historique d'une forte communauté séfarade d'origine majoritairement tunisienne et où se regroupent préférentiellement les Français juifs qui quittent le reste de la banlieue nord, le candidat des Républicains dépasse même les 40% voire les 50% dès le 1er tour. Bien que battu au 2nd tour, Jérôme Chartier obtient une forte majorité des votes exprimés dans 4 des 5 bureaux de ce secteur où Nicolas Sarkozy (en 2007 et 2012) puis François Fillon en 2017 avaient également été véritablement plébiscités par les électeurs.

Dans un contexte très différent, celui du 8ème arrondissement de Marseille, bien que battu, Dominique Tian, candidat LR, bénéficie d'un fort soutien dans les bureaux de vote du Boulevard du Prado, où de nombreux Français juifs résident. Dans les bureaux 803 et 805, il obtient respectivement 43,1% et 36,3% au 1er tour dans un arrondissement où il ne recueille que 26,1% des suffrages. Dans ces mêmes bureaux, ni le Front national (avec 4,5% et 6,5%), ni la France insoumise (avec 4,9% et 5,3%) ne réalisent de bons scores dans cet électorat peu enclin à voter pour les extrêmes et sensible aux critiques contre l'État d'Israël.

On remarque également qu'à l'instar d'une partie de l'électorat de droite, ces électeurs n'ont pas été insensible à En Marche, notamment dans le cas d'affrontements de 2nd tour avec la France insoumise, formation réputée pro-palestinienne. Ainsi, à Paris, dans le 19ème arrondissement, dans certains bureaux où ces électeurs avaient soutenu François Fillon au 1er tour de l'élection présidentielle, les candidats étiquetés En Marche réalisent-ils leurs meilleurs scores de l'arrondissement.

4- Meyer Habib fait vibrer la fibre nationale-religieuse

Si cet électorat juif ne s'est pas vu proposer en France de « candidats communautaires » ou à la fibre religieuse revendiquée, il en va tout autrement dans la 8ème circonscription des Français de l'Étranger. Meyer Habib, le député UDI sortant, y affrontait Florence Drory, ancienne membre du Parti socialiste investie par la République en marche. Dans cette circonscription, qui regroupe les pays de la façade nord du bassin méditerranéen (Italie, Grèce, Turquie, Malte, Chypre, Saint-Marin, Vatican et Israël), Meyer Habib a en effet mené une campagne essentiellement dirigée vers les Français d'Israël qui représentent 61% des inscrits. Or, les Français d'Israël ne sont pas des expatriés comme les autres, nombre d'entre-eux sont des binationaux voire des olims (des juifs ayant effectué leur Alya et donc définitivement installés en Israël), ce qui explique la teneur des débats dans cette circonscription où il s'est beaucoup agi de la défense d'Israël.

Fort du soutien de Benyamin Netanyahu, dont on sait de longue date qu'il est proche, mais aussi de celui du grand rabbin séfarade d'Israël, Itshak Yossef et de rabbins francophones de Netanya, où la communauté française est numériquement importante, Meyer Habib est arrivé largement en tête en Israël au 1er tour avec 73,2% des suffrages contre seulement 12,6% à Florence Drory. Cette dernière le devance pourtant sur l'ensemble de la circonscription (avec 36,7% des suffrages exprimés contre 35,5% à Meyer Habib) du fait notamment d'un important différentiel de participation entre Israël où l'abstention s'élevait à 93,7% et le reste de la circonscription (85,7% d'abstention).

Conscient de la nécessité de mobiliser sa base électorale, Meyer Habib a multiplié les signaux vis-à-vis d'une population supposément proche du Likoud et de B. Netanyahu, ce qui lui a valu d'être taxé de « député français du Likoud » dans l'Humanité du 21 juin 2017. Dans un courriel envoyé aux électeurs en Israël, il se déclare à leur image : « profondément attaché à la France, sioniste, partisan de l'intégrité d'Eretz Israël et fidèle aux valeurs de la Torah ». Fermement opposé à la solution à deux États, israélien et palestinien, il déclarait à l'Assemblée Nationale, le 17 janvier 2017, deux jours après la conférence de Paris sur la paix au Proche-Orient boycottée par Israël : « Jamais un juif ne sera un colon à Jérusalem, jamais un juif ne sera un colon en Judée ! Jamais ! » Il a rappelé mot pour mot sa position lors du débat d'entre-deux-tours sur la chaîne d'information francophone israélienne i24, réussissant notamment à faire prononcer le mot « colonie » à Florence Drory alors que lui-même réfute ce vocable. Lors de ce débat, si les principaux enjeux pour les électeurs de la 8ème circonscription ont été abordés, Meyer Habib a aussi su mobiliser les représentations susceptibles de faire mouche auprès de l'électorat religieux et droitier des Français d'Israël, se posant en parfait défenseur de l'État juif et des « implantations ». Il a notamment insisté sur l'appartenance pendant 40 ans de Florence Drory au parti socialiste, parti coupable à ses yeux d'obsession anti-israélienne et anti-colonie. Il n'a pas manqué non plus de souligner le soutien apporté à Florence Drory par Charles Enderlin, ancien correspondant de France 2 en Israël. Ce dernier fait figure de traître pour de nombreux Franco-israéliens et l'évocation de son reportage sur la mort de Mohamed Al-Dura en 2000 aux premiers jours de la seconde intifada renvoie à cette très

douloureuse période où de nombreux Israéliens ont été assassinés dans des attentats commis par le Hamas, le Djihad Islamique et les Brigades des Martyrs d'Al-Aqsa (liées au Fatah de Yasser Arafat).

Meyer Habib a tout misé sur l'électorat résidant en Israël, représentant près de deux-tiers du corps électoral de la circonscription, et a délaissé les autres territoires. Force est de constater que la stratégie adoptée a été payante puisqu'il a remporté la victoire au 2nd tour avec 57,9% des suffrages exprimés et que la participation en Israël a augmenté de 4,5 points entre les deux tours (pour s'établir à 10,8%) alors qu'elle a chuté d'environ 1 point dans le reste de la circonscription. En Israël, il écrase littéralement son adversaire avec 87,6% des voix ce qui lui permet de compenser largement le retard enregistré dans le reste de la circonscription où il ne recueille que 17,8% des suffrages.

□

Un autre indice de l'impact de cette campagne menée sur des positions classiques de la droite israélienne réside dans la répartition des votes en Israël puisque Meyer Habib recueille plus de 90% des suffrages dans les villes dirigées par le Likoud (Jérusalem, Netanya où il s'est affiché avec la maire francophone, Miriam Freiberg, ou encore Ashdod) mais est plafonné à 75-80% dans les communes travaillistes ou proche de ce parti comme dans la très cosmopolite et libérale Tel Aviv, Haïfa ou encore Beer Sheva. On notera qu'à Jérusalem, où son score oscille autour de 90% dans les différents quartiers, il ne fait « que » 57% dans le bureau de vote situé au Consulat Général, où la proportion d'électeurs bi-nationaux est sans doute plus faible car le corps électoral de ce bureau est davantage composé de fonctionnaires du Quai d'Orsay et d'expatriés, moins sensibles à la ligne nationale-religieuse du député-sortant.